

Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : contrôle industriel (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 6**
Code(s) NSF :200 : Technologies industrielles fondamentales
201 : Technologies de commandes des transformations industriellesDate d'échéance de l'enregistrement : **01-01-2024****N° de fiche**
RNCP30089**CERTIFICATEUR(S)**

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université d'Evry-Val-d'Essonne	-	http://www.univ-evry.fr (http://www.univ-evry.fr)
Université de Nîmes	-	http://www.unimes.fr (http://www.unimes.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Le Mans université	-	-
Université de Lille	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Activités visées :**

- Organisation, programmation et réalisation des opérations de maintenance préventive/corrective
- Élaboration et évolution des gammes, des procédures des interventions de maintenance
- Supervision de la conformité des interventions et du fonctionnement des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)
- Analyse des données de maintenance, de dysfonctionnements (historiques, pannes, ...), diagnostic des causes et détermination des actions correctives
- Identification des solutions techniques d'amélioration des équipements, installations (qualité, capacité, cycles, sécurité, ...)
- Élaboration des bilans de maintenance (coûts, délais, ...), identification et préconisation des évolutions et améliorations (organisations, outils, matériels, outillages, ...)

Compétences attestées :

- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines du contrôle industriel : automates, réseaux locaux industriels, capteurs, actionneurs...
- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique: analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels
- Mettre en œuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur, analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation
- Mobiliser les outils théoriques et statistiques permettant la mise en place de procédures d'action adaptées (méthodes AMDEC et autres)
- Maîtriser les méthodes de maintenance et les outils assistés par ordinateur (GMAO)
- Organiser une stratégie de maintenance

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :**BLOCS DE COMPÉTENCES**

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
------------------------	----------------------	------------------------

RNCP30089BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30089BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique. 	
RNCP30089BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP30089BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
RNCP30089BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
RNCP30089BC06 Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines du contrôle industriel : automates, réseaux locaux industriels, capteurs, actionneurs... Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique: analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels Mettre en œuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur, analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation Mobiliser les outils théoriques et statistiques permettant la mise en place de procédures d'action adaptées (méthodes AMDEC et autres) 	
RNCP30089BC07 Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les méthodes de maintenance et les outils assistés par ordinateur (GMAO) Organiser une stratégie de maintenance 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- C : Industrie manufacturière
- B-09 : Services de soutien aux industries extractives

Type d'emplois accessibles :

- Technicien / Technicienne d'entretien électromécanique
- Technicien électricien / Technicienne électricienne de maintenance process
- Technicien / Technicienne de maintenance process
- Electricien / Electricienne de maintenance en automatisme
- Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance en automatisme
- Technicien / Technicienne de maintenance d'installations automatisées
- Technicien / Technicienne de maintenance en automatisme
- Technicien / Technicienne de maintenance en informatique industrielle
- Technicien / Technicienne de maintenance en robotique
- Technicien / Technicienne de maintenance en systèmes automatisés
- Technicien automatisien / Technicienne automatisienne de maintenance

Code(s) ROME :

- I1302 - Installation et maintenance d'automatismes
- I1102 - Management et ingénierie de maintenance industrielle
- I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui Non		Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	-
Par expérience	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 17/07/2017

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Bourgogne - Dijon (http://u-bourgogne.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université d'Evry-Val-d'Essonne (http://univ-evry.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université du Maine (http://univ-lemans.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université de Lille (http://univ-lille1.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université de Nîmes (http://unimes.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_professionnelle/maintenance_et_technologie_controle_industriel)

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16313>)